

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
SEANCE DU JEUDI 4 JUILLET 2019**

Amphithéâtre Gastaut – PHARO (Marseille)

Approuvé en Commission de la Recherche du 12 septembre 2019

ETAIENT PRESENTS :

Collège A :

M. Pierre CHIAPPETTA, Vice-Président Recherche de l'Université,

Mme Sophie VALLAS, Mme Anne BALANSARD, Mme Linda PILLIERE, Mme Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Mme Ariel MENDEZ, M. Jean-Louis MEGE, Mme Sophie CHAUVET, M. Philippe MOULIN.

Collège B :

Mme Sylvia GIREL, Mme Sophie LAMOUREUX, M. Olivier ROQUES, M. José BOUCRAUT, M. Philippe TORCHIO.

Collège C :

Collège D :

Collège E :

M. Frédéric FORESTIER

Collège F :

Collège usagers :

Membres extérieurs :

ETAIENT REPRESENTES :

M. Olivier BELLIER	donne pouvoir à	Mme Ariel MENDEZ,
Mme Isabelle LUCIANI	donne pouvoir à	Mme Sylvia GIREL,
Mme Elise KASPI	donne pouvoir à	M. Olivier ROQUES,
M. Nicolas BAUDRU	donne pouvoir à	M. Philippe MOULIN,
M. Jean-François HEROLD	donne pouvoir à	Mme Sophie CHAUVET,
M. Dominique NOBILE	donne pouvoir à	Mme Ariel MENDEZ,

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

M. Éric GASPARINI, M. Yann BRAMOULLE, Mme Florence SABATIER-MALATERRE, Mme Véronique ALPHAND, Mme Valérie ANDRIEUX-PONEL, M. Alexis ALBARIAN, Mme Roberta ZIPARO, M. Julien FROMONOT, M. Pierre LANTOINE, Mme Anne-Laure PROST, M. Frédéric SEDAT, M. Julien COLLE,

M. Gaétan AÛLLO-RASSER, M. Florent MASSE, Mme Claudine PIQUE, Mme Caroline POZMENTIER, Mme Véronique MIQUELLY M. Philippe CAMPION.

Soit 20 membres présents ou représentés (quorum : 19 pers).

La séance est ouverte à 14H10, sous la présidence de Monsieur Pierre CHIAPPETTA Vice-Président Recherche de l'Université, en présence de Madame Laurence SARACINO, Directrice de la Recherche et de la Valorisation et Madame Sylvie HUYNH VAN PHUONG, responsable du Pôle administration de la recherche à la DRV.

Madame Guylaine RACOUCHOT assure le secrétariat de séance.

ORDRE DU JOUR :

POINT I : INFORMATIONS

POINT II : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 6 JUIN 2019 (REPORTE)

POINT III : NOMINATION DE DIRECTIONS D'UNE UNITE DE RECHERCHE ET D'UNE UNITE MIXTE DE SERVICE

POINT IV : DEMANDES DE SUBVENTION

POINT V : FORMATION DOCTORALE :

- **DEMANDES DE DISPENSES DE MASTER 2**
- **DEMANDES DE COTUTELLES DE THESES ET D'AVENANTS A DES COTUTELLES DE THESES**
- **ARRET D'UNE COTUTELLE DE THESE**
- **CODIRECTIONS DE THESE PAR DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS OU CHERCHEURS NON HABILITES A DIRIGER DES RECHERCHES**
- **NOMINATION DE RAPPORTEURS DE THESE NON HABILITES A DIRIGER DES RECHERCHES**

POINT VI : QUESTIONS DIVERSES

POINT I : INFORMATIONS

➤ **Point sur les instituts**

Monsieur le Vice-Président Recherche indique aux membres de la Commission de la Recherche que 5 nouveaux instituts ont été présentés au Conseil Académique du 21 juin et du Conseil d'Administration du 25 juin dernier. Il s'agit de :

- L'institut Archimède
- L'institut Méditerranéen pour la transition environnementale (ITEM)
- L'institut Espaces et Sociétés en mutation Méditerranée-Afrique
- L'institut de Mécanique et d'Ingénierie d'Aix-Marseille
- L'institut des Sciences de la Fusion et de l'Instrumentation en Environnement Nucléaire.

Au total, ce sont donc 13 instituts qui ont été acceptés par le Conseil d'Administration d'AMU.

M. TALBY demande si l'on peut accéder sur le site de l'université à la liste totale des instituts retenus par AMU.

Mme SARACINO répond que la Direction de la Communication élabore actuellement une plaquette sur tous les instituts et qu'AMU en disposera prochainement.

➤ **Point sur des appels à projets à venir**

Monsieur le Vice-Président informe également les membres de la Commission de la Recherche que deux appels à projets réservés aux IDEX et aux I-sites seront bientôt ouverts au titre d'un appel à candidatures relatif aux grandes universités de recherche dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

Le premier devrait concerner plutôt la création de graduate schools (AAP SFRI) et le second devrait avoir une portée plus générale (AAP IDEES). Ce dernier devrait concerner l'ensemble du site et impliquer également les partenaires EPST. La date butoir devrait se situer en fin d'année 2019.

➤ **Point sur CIVIS**

Monsieur le Vice-Président Recherche rappelle à la Commission de la Recherche que le projet d'université européenne CIVIS porté par AMU et ses partenaires a été retenu par la Commission européenne. Les partenaires sont :

- L'Université d'Athènes,
- L'Université libre de Bruxelles,
- L'Université de Bucarest,
- L'Université autonome de Madrid,
- L'Université de Rome- La Sapienza,
- L'Université de Stockholm
- L'Université de Tübingen

Une première réunion de mise en place aura lieu à la mi-juillet. En plus du financement européen, il y aura un financement de l'Etat français (ANR) et probablement de l'agence nationale d'Allemagne équivalente à l'ANR. Bien qu'axé sur la formation et la mobilité, CIVIS va impliquer également une réflexion prochaine sur la recherche.

➤ **Point sur l'administration provisoire d'AMU.**

Enfin, le Vice-Président Recherche explique que l'Université va faire l'objet d'une administration provisoire pendant quatre mois, c'est-à-dire du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019, après le départ du Président. L'administrateur provisoire sera une personne externe au site, désignée par le Recteur de l'académie et se chargera des affaires courantes ainsi que de l'organisation des futures élections qui auront lieu au mois de novembre pour une prise de fonction de la nouvelle équipe au 1^{er} janvier 2020.

POINT II : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DU 6 JUIN 2019 (REPORTE)

Le procès-verbal de la Commission de la Recherche du 6 juin 2019 étant encore à la relecture, il sera présenté à la séance du 12 septembre 2019. Ce point est donc reporté.

POINT III : NOMINATION DE DIRECTIONS D'UNE UNITE DE RECHERCHE ET D'UNE UNITE MIXTE DE SERVICE (ANNEXE 1)

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le tableau relatif aux nominations de directions adjointes d'Unités de Recherche et de Services sur lesquelles la Commission de la Recherche doit se prononcer (annexe 1).

Le Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS EA 849) a procédé à l'élection d'un directeur adjoint conformément à son règlement intérieur. Il s'agit de M. Fabien GIRANDOLA, Professeur qui prend donc ses fonctions du 24 mai 2019 au 31 décembre 2022.

Le Centre d'Immunophénomique (CIPHE UMS 3367) veut régulariser la situation de sa directrice adjointe qui, dans un premier temps, a été nommée « directrice des opérations ». Il s'agit de Mme Ana ZARUBICA, Ingénieure Recherche INSERM, qui exerce de facto la fonction de directrice adjointe depuis le début du contrat. Monsieur le Vice-Président Recherche propose donc de valider cette nomination également.

Vote d'approbation de la nomination de M. GIRANDOLA en qualité de Directeur adjoint du LPS et de Mme ZARUBICA en qualité de directrice adjointe du CIPHE à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

POINT IV : DEMANDES DE SUBVENTION (ANNEXE 2A ET 2B)

Monsieur le Vice-Président Recherche indique que 7 demandes de subvention sont présentées à la Commission de la Recherche ce mois-ci dont 4 sans expertise car il s'agit de demandes de subventions ayant déjà obtenu un avis favorable de la Commission de la Recherche dans le cadre de l'obtention d'un financement au titre du FIR colloques. Ces dossiers peuvent être transmis aux collectivités territoriales pour une demande de co-financement sans faire l'objet d'une nouvelle expertise.

Le colloque « **Altérités et résistances à l'épreuve du genre en Méditerranée** » est présenté par le Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES UMR 7305) auprès de la Métropole d'Aix-Marseille Provence et du Conseil départemental des Bouches du Rhône (2 000€ respectivement sollicités).

Le colloque « **La table ronde du Droit Administratif comparé : les modes alternatifs de règlement de litiges** » est présenté par le Centre de Recherche Administratif (CRA EA 893) auprès de la Métropole d'Aix-Marseille Provence (1 500€ sollicités).

Le colloque international « **Au-delà du Biopic hollywoodien : nouvelles approches des vies filmées** » est présenté par le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur le Monde Anglophone (LERMA EA 853) auprès de la Métropole d'Aix-Marseille Provence (1 500€ sollicités).

Enfin, le colloque « **Le formalisme juridique. Méthodes et approches formelles du raisonnement en droit** » est présenté par le Laboratoire de Théorie du Droit (LTD EA 892) auprès de la Métropole d'Aix-Marseille Provence (3 000€ sollicités).

Monsieur le Vice-Président informe ensuite la Commission de la Recherche que trois demandes de subvention ont fait l'objet d'une expertise.

➤ **Les partis politiques dans les pays d'Europe centrale et orientale : entre droit, politique et culture.**

En l'absence du rapporteur, Monsieur le Vice-Président Recherche explique qu'il s'agit d'une demande de subvention déposée par le laboratoire Droits International, Comparé et Européen (DICE UMR 7318) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence et du Conseil départemental

des Bouches du Rhône intitulée « les partis politiques dans les pays d'Europe centrale et orientale : entre droit, politique et culture ».

Pendant les années de la transition démocratique des Pays de l'Est, un certain nombre de spécialistes francophones ont naturellement focalisé leurs travaux sur l'étude de la formation des partis politiques dans les jeunes démocraties. Toutefois, depuis la fin de la période de transition politique et le passage au stade de la consolidation démocratique, les travaux dans ce domaine se sont raréfiés. L'ambition de ce colloque est précisément de remédier à ce déficit de travaux, en réunissant, dans une démarche comparatiste et pluridisciplinaire, des juristes, des politistes, des anthropologues, des anciens responsables politiques pour apporter un éclairage sur les évolutions enregistrées et la situation existant à l'heure actuelle dans ces Etats. L'intention et l'originalité du colloque sont de situer l'analyse des partis politiques dans les Etats postcommunistes entre droit, politique et culture. Ce colloque sera aussi l'occasion de mener une réflexion globale sur les questions des dérives et de la crise des systèmes de gouvernement actuels dans les pays de l'Est, qui n'ont pas les mêmes causes que celles des pays d'Europe occidentale, mais qui produisent les mêmes effets, au niveau notamment de la défiance des gouvernés à l'égard des gouvernants et de la montée en force du populisme et des partis extrémistes.

Le rapporteur ayant émis un avis très favorable sur cette demande ; Monsieur le Vice-Président propose de le suivre.

Monsieur le Vice-Président Recherche passe ensuite la parole au deuxième rapporteur.

➤ **Projet Applications Innovantes pour prévenir la contamination des huîtres par les NOroVirus (APINOV)**

Le rapporteur explique que ce projet comprend 4 objectifs opérationnels qui répondent à des enjeux majeurs pour l'ostréiculture et repose sur des méthodes innovantes expérimentées en conditions réelles, sur un bassin conchylicole atelier : la rivière de Crac'h dans le Morbihan. L'expérimentation en site atelier doit permettre la démonstration d'un concept transposable à plus grande échelle. Aussi le projet prévoit une dissémination des connaissances acquises (actions de communication, dissémination, guides de bonnes pratiques).

Le M2P2 va participer à ce projet via son équipe Procédés Membranaires (EPM).

Le rapporteur du dossier émet un avis favorable à cette demande de subvention présentée par le Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 UMR 7340) auprès du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) (124 577,74 € sollicités)

➤ **Projet Sécurisation des écloséries Conchylicoles par le couplage des procédés (SOAP)**

Enfin, en l'absence du rapporteur du troisième dossier, Monsieur le Vice-Président donne lecture de l'expertise. Il explique que les objectifs du projet sont de répondre aux attentes des écloséries conchylicoles sur la sécurisation de ses élevages via le développement d'un procédé hybride innovant de traitement de l'eau de mer qui fera l'objet d'un transfert de technologie. Il s'agira d'étudier l'impact et les performances de deux couplages de procédés en vue de la désinfection et de la décontamination chimique de l'eau de mer en amont d'élevages conchylicoles. Une étude sera réalisée pour mieux appréhender/quantifier les manques des procédés actuels en termes de performances et génération de sous-produits. Les effets des systèmes actuels de désinfection mis en œuvre dans les écloséries conchylicoles, en particulier l'irradiation UV qui peut conduire à la formation de métabolites toxiques en présence de micropolluants organiques, seront étudiés. Un procédé innovant associant charbon actif et procédés membranaires, ne générant pas de sous-produits, sera développé. Si l'étude sera menée sur les deux procédés de désinfection et décontamination, c'est le procédé dans sa globalité qui sera évalué en conditions contrôlées afin de pouvoir maîtriser les paramètres d'entrée et les paramètres opératoires puis transférer sur les sites des deux partenaires socio-économiques afin d'évaluer les performances en fonction de la variabilité des eaux.

La finalité de ce projet est le transfert de technologie vers le monde socio-économique avec la mise en œuvre d'un procédé optimal de désinfection / décontamination au sein de deux écloséries, partenaires du projet.

Le rapporteur émet un avis très favorable à cette demande de subvention du Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 UMR 7340) auprès du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) (746 386,89 € sollicités)

Compte tenu de ces présentations ; Monsieur le Vice-Président propose de valider leur transmission aux partenaires sollicités par un seul vote.

Vote favorable à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour la transmission de l'ensemble de ces dossiers de demande de subvention aux partenaires concernés.

POINT V : FORMATION DOCTORALE

- DEMANDES DE DISPENSES DE MASTER 2 (ANNEXE 3)

Monsieur le Vice-Président Recherche interroge les rapporteurs des 8 dossiers de demande de dispense de Master 2 présentés en séance.

Le dossier de Mme HAROUN a reçu un avis plutôt favorable et Monsieur le Vice-Président Recherche lit le rapport rédigé par l'expert. Après cette lecture, il propose de donner un avis favorable à la demande de dispense de M2 de la candidate.

Ensuite le dossier présenté par M. CEDENO est noté « B » par le rapporteur. Monsieur le Vice-Président lui passe la parole.

M. TORCHIO explique que ce qui le gêne dans ce dossier est la nature réelle du M2 effectué par le candidat. En effet, dans le système thaïlandais, le candidat a effectué un Bachelor en 4 ans puis est entré directement dans un cursus de thèse qui dure 5 années. Les deux premières années correspondraient au M2 français mais le nombre de modules suivis est faible par rapport à un cursus français. Néanmoins le candidat semble être d'un bon niveau puisqu'il a terminé 3^{ème} de son Bachelor.

M. TALBY pense que le système thaïlandais se rapproche du système anglais où les étudiants démarrent leur thèse directement après le Bachelor de 4 ans.

M. TORCHIO ne s'oppose pas à l'octroi de cette dispense de M2 dans la mesure où par ailleurs, le candidat a déjà deux publications à son actif.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose donc de valider également cette demande de dispense de M2.

En l'absence de remarque sur les autres dossiers, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de les valider tous par un seul vote.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés à l'octroi d'une dispense de Master 2 pour les 8 demandes présentées en séance.

- DEMANDES DE COTUELLES DE THESES ET D'AVENANTS DE COTUELLES (ANNEXES 4 ET 4 BIS)

Monsieur le Vice-Président Recherche interroge les rapporteurs des 7 demandes de cotutelle présentées en annexe 4 et souhaite savoir si ces dossiers posent problème.

Le dossier de demande de cotutelle de M. MASSIRI est examiné pour la deuxième fois car la demande avait été ajournée lors de la séance du mois de Mai. Monsieur le Vice-Président Recherche passe la parole au rapporteur.

Mme BALANSARD indique qu'elle maintient son avis « B » sur ce dossier qui a été quelque peu complété sans pour autant la convaincre. Le projet de thèse est un peu plus détaillé mais il se résume néanmoins en une énumération de concepts sans réelle articulation entre eux. Il manque un cadre scientifique qui structure l'ensemble.

M. TALBY demande quelle plus-value cette cotutelle apporte à AMU.

Mme BALANSARD répond que quelques lignes ont été ajoutées sur ce point qui expliquent l'intérêt qu'aurait l'université à signer cette cotutelle mais sans démontrer que le sujet s'inscrit dans la politique scientifique du laboratoire ni ce qui justifie la mise en place de la cotutelle.

Monsieur le Vice-Président Recherche s'inquiète de la suite de cette cotutelle si les conditions ne sont pas réunies dès le début.

M. TORCHIO regrette qu'il existe toujours un flou dans l'esprit de beaucoup d'enseignants-chercheurs entre une cotutelle et une co-direction. La cotutelle soit s'inscrire dans la politique scientifique du laboratoire.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose donc de donner un avis défavorable à la demande de cotutelle de M. MASSIRI et de transformer ce projet en co-direction de thèse.

En l'absence de remarques sur les autres dossiers, Monsieur le Vice-Président Recherche propose à la Commission de la Recherche de valider les 6 autres cotutelles présentées en séance.

Avis favorable pour la signature de 6 conventions de cotutelle de thèse sur 7 présentées en séance à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

Avis défavorable pour la signature de la convention de cotutelle de thèse déposée par M. MASSIRI à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

Monsieur le Vice-Président Recherche présente également 5 demandes d'avenants à des cotutelles de thèse. Quatre d'entre elles n'ont pas fait l'objet d'expertises puisqu'il s'agit de prolongations en 4^{ème} année de thèse.

Un seul dossier a fait l'objet d'une expertise car il concerne un avenant pour une prolongation en 7^{ème} année de thèse. Monsieur le Vice-Président étant le rapporteur, il explique qu'il donne un avis favorable à l'avenant de prolongation demandé même si l'université de Casablanca a fait savoir que la prolongation en 7^{ème} année sera refusée.

M. MEGE note que l'on rencontre des difficultés croissantes avec les universités de Casablanca et de Tunis qui ont une lecture assez rigoriste des conventions de cotutelle de thèse et des textes relatifs à la durée des thèses. Ce n'est pas la première fois que des cotutelles de thèse sont arrêtées pour de tels motifs.

Monsieur le Vice-Président explique qu'il fait également l'objet de pressions pour que le doctorant puisse soutenir deux fois la même thèse : une fois à Casablanca et une fois à AMU, pour contourner l'absence de convention de cotutelle. Or, il n'est pas permis de soutenir la même thèse dans deux universités différentes.

M TALBY propose qu'en l'absence de convention de cotutelle, le doctorant s'engage à ne pas soutenir ses travaux à Casablanca.

Monsieur le Vice-Président Recherche répond que la soutenance est déjà prévue à Casablanca au mois de septembre prochain. Il propose donc qu'en l'absence de signature de l'avenant par l'Université partenaire, la cotutelle devienne caduque. Dans ce cas, le doctorant ne sera pas autorisé à soutenir à AMU. Dans cette hypothèse, il sera alors proposé de transformer la cotutelle en co-direction de thèse avec soutenance unique à Casablanca en présence du co-directeur d'AMU.

Compte tenu de ces précisions, Monsieur le Vice-Président Recherche propose ensuite de valider l'ensemble des avenants.

Avis favorable pour la signature des 5 demandes d'avenants à des cotutelles de thèse présentées en annexe 4 bis, à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

- ARRET D'UNE COTUTELLE DE THESE

Monsieur le Vice-Président Recherche explique que Salem SALAH effectue une cotutelle de thèse avec l'Université de la Manouba en Tunisie depuis l'année universitaire 2014-2015. Au regard des règles tunisiennes, il ne peut pas se réinscrire pour une 6^{ème} année pour soutenir sa thèse. C'est pourquoi, il est demandé de mettre fin à la cotutelle de M. SALAH et de l'autoriser à s'inscrire en 6^{ème} année uniquement à AMU afin qu'il puisse soutenir cependant sa thèse qui est pratiquement terminée.

Monsieur le Vice-Président Recherche précise qu'il faudra quand même que le candidat puisse soutenir dans des délais raisonnables.

Avis favorable pour l'abandon de la cotutelle de thèse et l'inscription de M. SALAH en 6^{ème} année de thèse à AMU seulement à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

- CODIRECTIONS DE THESE PAR DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS OU CHERCHEURS NON HABILITES A DIRIGER DES RECHERCHES (ANNEXE 5)

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le tableau de demandes ponctuelles de direction ou codirection de thèse déposées par un MCF et deux Chargés de Recherche.

Il interroge les membres de la Commission pour savoir s'ils ont des remarques sur ces dossiers. Il attire l'attention des membres de la Commission de la Recherche sur la demande de M. ORGEOLET, MCF non HDR qui souhaite encadrer seul une thèse.

Après étude de la lettre de motivation de M. ORGEOLET et de son CV, Monsieur le Vice-Président propose d'accepter qu'il encadre la thèse de Mme FLOQUET.

M. TALBY rappelle que l'article 9 de la Charte du doctorant approuvée par le Conseil d'Administration du 23 janvier 2018, n'autorise que soit attribuée qu'une seule fois une dérogation à un MCF sans HDR pour assurer une direction de thèse.

En l'absence de remarque sur les deux autres dossiers, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de valider les trois demandes.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés à l'autorisation de direction et codirections ponctuelles de thèse pour les demandes présentées en séance.

- NOMINATION DE RAPPORTEURS DE THESE NON HABILITES A DIRIGER DES RECHERCHES (ANNEXE 6)

Trois dossiers de demande de dérogation de rapporteurs de thèse sont présentés à la Commission de la Recherche pour avis concernant des thèses de l'ED 352 (Physique et Sciences de la matière).

Monsieur le Vice-Président Recherche propose aux membres de la Commission d'étudier les CV des trois rapporteurs proposés.

Après discussion sur leurs parcours respectifs, les membres de la Commission de la Recherche estiment que ceux-ci remplissent les conditions pour rapporter sur les thèses de l'ED 352.

Avis favorable à la demande de dérogation permettant à M MIKITYUK, Mme RIDLER et M. VAN EESTER d'être rapporteurs pour des thèses de l'école doctorale 352, à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés.

- **RECOURS CONTRE LE REFUS D'INSCRIPTION EN 6^{ÈME} ANNEE DE THESE DE MME HAMPLAOUI**

Monsieur le Vice-Président Recherche explique que la Commission de la Recherche est saisie du recours contre la décision de refus de réinscription d'une doctorante en 6^{ème} année de thèse par l'ED 355 : Espaces, Cultures, Sociétés.

Monsieur le Vice-Président Recherche passe la parole au rapporteur du dossier.

Mme GIREL explique que dans ce dossier, elle a trouvé autant d'éléments en faveur de la doctorante (problèmes de santé, décès dans la famille, activité salariée pendant la thèse...) qu'en sa défaveur (sujet non original, doutes sérieux sur sa capacité à faire aboutir sa thèse). Elle avoue qu'il lui est très difficile de trancher car les arguments des deux parties sont pertinents.

M. ROQUES demande ce que dit le comité de suivi de la thèse.

Mme GIREL explique que les avis ne sont pas vraiment tranchés et qu'un des problèmes du dossier est l'absence de la doctorante à son comité de suivi de thèse concernant sa 6^{ème} année.

Elle propose de lui accorder l'autorisation de s'inscrire pour une dernière année mais il semble évident qu'elle ne pourra pas soutenir dans un an.

M. TALBY se demande si cette décision ne va pas lui donner de faux espoirs.

Monsieur le Vice-Président Recherche pose le problème de la direction de la thèse puisque le directeur actuel refuse de continuer à encadrer cette doctorante.

Mme GIREL explique que le directeur de la thèse s'est montré très bienveillant avec sa doctorante jusqu'à cette 6^{ème} demande de réinscription. La décision qu'il a prise n'est donc pas comprise puisque brutalement il indique que la thèse ne pourra pas aboutir.

Compte tenu de tous ces éléments, Monsieur le Vice-Président Recherche propose d'autoriser Mme HAMPLAOUI à se réinscrire mais avec une soutenance obligatoire avant le 31 décembre 2020 et inscription avec un autre directeur de thèse.

Avis favorable à la réinscription de Mme HAMPLAOUI en 6^{ème} et 7^{ème} année de thèse avec soutenance obligatoire avant le 31 décembre 2020 et changement de directeur de thèse à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

POINT VII : QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Vice-Président recherche indique qu'une lettre du Ministère datée du 16 avril 2019 indique que le Ministère va mettre fin à la labellisation des Equipes d'Accueil (EA) à compter du 1^{er} janvier 2020. Une note de la Conférence des Présidents d'Université du mois de juin 2019 recommande pour sa part que les Universités adoptent une appellation unique « Unité de Recherche » à la place « d'Equipe d'Accueil ».

M. ROQUES demande quel est l'enjeu de ce changement et si les EA vont être fermées.

Monsieur le Vice-Président Recherche indique qu'il s'agit de donner une meilleure lisibilité aux EA, qui est un terme inconnu dans les autres pays.

Mme SARACINO précise que cette décision s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'autonomie des établissements dans l'exercice de leurs missions.

La disparition de l'attribution du label EA n'implique pas la disparition de l'identification des équipes d'accueil.

M. ROQUES souhaite savoir si ce changement impliquera des redécoupages de laboratoires.

Monsieur le Vice-Président Recherche assure que toutes les EA resteront dans le même périmètre jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours. Les financements n'évolueront pas non plus.

M. ROQUES demande si les financements de la recherche ne vont pas plutôt aller vers les instituts.

Monsieur le Vice-Président Recherche lui assure que les instituts seront financés par des financements supplémentaires et lui indique qu'il s'engage sur le fait que seul l'appellation des EA va évoluer sans que l'on touche à leur périmètre.

M. TORCHIO demande s'il existe encore des Unités de Recherche propres du CNRS.

Monsieur le Vice-Président Recherche répond affirmativement mais pas sur le site d'Aix Marseille.

M. TORCHIO pense donc que désormais les EA vont devenir comme des Unités de Recherche propres à AMU.

Monsieur le Vice-Président Recherche est d'accord, mais il précise cependant que deux de ces Unités de Recherche AMU sont en cotutelle avec l'Université de Toulon : l'IMSIC et le CERGAM.

Mme VALLAS demande si les EA transformées en Unité de Recherche vont garder leur numéro.

Monsieur le Vice-Président Recherche précise que oui au moins dans un premier temps.

Il propose que la Commission de la Recherche se prononce sur le remplacement de l'appellation « Equipe d'Accueil » par « Unité de Recherche ».

Vote d'approbation pour que le terme « Equipe d'Accueil » soit remplacé par celui « d'Unité de Recherche » à compter du 1^{er} janvier 2020 à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 16H10.

Fait à Marseille, le 4 juillet 2019
Le Vice-président Recherche
d'Aix-Marseille Université

Pierre Chiappetta



Point III - Changements de direction d'unités de recherche

Commission de la Recherche du 4 juillet 2019

Nouvelle direction	en remplacement de	Intitulé structure de recherche	N° codique	Observations	Avis de la Commission Recherche du 4 juillet 2019
Fabien GIRANDOLA		Laboratoire de Psychologie Sociale	LPS EA 849	Directeur adjoint Du 24 mai 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.
Ana ZARUBICA		Centre d'Immunophénomique	CIPHE UMS 3367	Directrice adjointe du 1er août 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Demandes de subventions de Manifestations portées par des Unités de recherche d'AMU

**Point IV-a : Demandes de subventions aux Collectivités territoriales : Conseil départemental des Bouches du Rhône, Région PACA, Ville de Marseille, Métropole Aix-Marseille Provence
Pour Information**

Commission de la Recherche du 6 juin 2019

	Composante/Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financeur	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €	Avis de la Commission Recherche du 4 juillet 2019
1	ALLSH	LAMES UMR 7305 TELEMMe UMR 7303	DE GOURCY Constance	<p>Colloque international : "Altérités et résistances à l'épreuve du genre en Méditerranée" (ALTER-GEMED) du 7 au 9 novembre 2019 à AMU (Aix en Provence), au MUCEM et au Camp des Milles.</p> <p>Objectifs: Ce colloque se donne pour objectif de promouvoir les recherches innovantes prenant en compte la dimension du genre d'un ensemble de spécialistes de l'aire méditerranéenne issues de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales. Le projet se propose d'analyser de manière fine la reconfiguration des normes de genre dans le contexte d'une Méditerranée traversée par des crises de diverses natures et conjuguée au passé et au présent.</p> <p>Nombre de participants: 200</p>	MAMP CD 13	2000€ 2000€	17 600,00	<p>AMU Labex Med (a) 5 000€ UMR LAMES (a) 1 000€ UMR TELEMMe (a) 1 000€ Gendermed (a) 1 000€ Rusemeg-IRMC (a) 1 000€ FIR (a) 2 339€ MAMP (s) 2 000€ CD 13 (s) 2 000€ Conseil Régional (s) 2 000€ Mission égalité AMU (s) 261€</p>	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.
2	FDSP	CRA EA 893	COSTA Delphine	<p>Colloque : "La table ronde de droit administratif comparé: les modes alternatifs de règlement de litiges" du 8 au 9 novembre 2019 Salle des Actes , Aix Schuman.</p> <p>Objectif : Les différents intervenants confronteront les expériences nationales ou régionales des "modes alternatifs de règlement des litiges" dans la sphère de l'Administration publique. La justice alternative réunit les procédés qui permettent de résoudre un litige administratif sans recourir à un juge. Ces procédés sont variés: arbitrage, transaction, médiation, conciliation. Fréquents en droit privé, ils se développent néanmoins de plus en plus en droit administratif, notamment quand sont en cause des activités certes administratives mais marchandes ou encore pour dépassionner des relations entre les citoyens et l'administration.</p> <p>Nombre de participants : 30</p>	MAMP	1 500,00 €	6 800,00	<p>FIR (a) Ressources propres (a) 1 000€ Fédération Recherche Droits(s) 2 800€ MAMP (s) 500€ CD 13 (s) 1 500€ 1 000€</p>	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.
3	ALLSH	LERMA EA 853	MOULIN Joanny	<p>Colloque : "Au delà du biopic hollywoodien: nouvelles approches des vies filmées" du 17 au 19 octobre 2019 Maison de la Recherche, Aix en Provence.</p> <p>Objectif : Ce colloque encourage les participants à se projeter au-delà des cinémas nationaux pour définir les contours et les caractéristiques du biopic, genre cinématographique versatile en évolution, à la lumière des récentes productions de films biographiques, tout en faisant usage d'une large palette de concepts théoriques.</p> <p>Les débats sur le biopic peuvent concerner son caractère de véritable "écriture" soulevant un certain nombre de questions relatives à la sélection et à l'éllipse, que les vies soient repérentées à l'écran intégralement ou partiellement.</p> <p>Ils concernent également les questions de mise en intrigue, de dramatisation, d'esthétisation et de performance d'acteurs. En ce sens, les biopics ont un impact "politique" considérable sur le discours et les récits de la polis.</p> <p>Nombre de participants : 120</p>	MAMP	1 500,00 €	8 445,00	<p>FIR (a) 1 400€ LERMA EA 853 (a) 1 000€ CAER EA 854 (a) 500€ IRASIA UMR 7303 (a) 500€ UPRES LAM Univ Le Mans (a) 300€ IUF M. Moulin (a) 2 000€ MAMP (s) 1 500€ Droits d'inscription (s) 1 245€</p>	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

	Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €		Avis de la Commission Recherche du 4 juillet 2019
4	FDSP	LTD EA 892	ROUVIERE Frédéric	<p>Colloque : "Le formalisme juridique. Méthodes et approches formelles du raisonnement en droit" du 28 au 29 novembre 2019 FDSP, Aix en Provence.</p> <p>Objectif : Ce colloque propose de travailler sur une vision transversale et historique de l'idée de formalisme, d'analyser théoriquement son concept et ses implications dans la définition du raisonnement juridique et de proposer des réévaluations critiques du rôle et de la portée du formalisme dans le droit contemporain.</p> <p>Nombre de participants : 80</p>	MAMP	3 000,00 €	7 996,00	FIR (a) LTD (a) Fédération Recherche Droits(a) MAMP (s)	2 000€ 1 796€ 1 200€ 3 000€	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Demande de subvention de Manifestations portée par une Unité de recherche d'AMU

**Point IV-b : Demande de subvention aux Collectivités territoriales
Avec expertise**

Commission de la Recherche du 4 juillet 2019

N°	Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €		Avis de la Commission de la Recherche du 4 juillet 2019
1	FDSP	DICE UMR 7348	DANELCIUC- COLODROVSKI Natasa CLARET Philippe ALDRIN Philippe	<p>Colloque international : "Les partis politiques dans les pays d'Europe centrale et orientale: entre droit, politique et culture." 5 et 6 décembre 2019 Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix en Provence</p> <p>Objectifs: Pendant les années de la transition démocratique des Pays de l'Est, un certain nombre de spécialistes francophones ont naturellement focalisé leurs travaux sur l'étude de la formation des partis politiques dans les jeunes démocraties. Toutefois, depuis la fin de la période de transition politique et le passage au stade de la consolidation démocratique, les travaux dans ce domaine se sont raréfiés. L'ambition de ce colloque est précisément de remédier à ce déficit de travaux, en réunissant, dans une démarche comparatiste et pluridisciplinaire, des juristes, des politistes, des anthropologues, des anciens responsables politiques pour apporter un éclairage sur les évolutions enregistrées et la situation existant à l'heure actuelle dans ces Etats. L'intention et l'originalité du colloque sont bien de situer l'analyse des partis politiques dans les Etats postcommunistes entre droit, politique et culture. Ce colloque sera aussi l'occasion de mener une réflexion globale sur les questions des dérives et de la crise des systèmes de gouvernement actuels dans les pays de l'Est, qui n'ont pas les mêmes causes que celles des pays d'Europe occidentale, mais qui produisent les mêmes effets, au niveau notamment de la défiance des gouvernés à l'égard des gouvernants et de la montée en force du populisme et des partis extrémistes.</p> <p>Nombre de participants: 56</p>	MAMP	2 500,00 €	9 908,00	DICE ILF-GERJC (a) Campus France (s) CNRS (a) MAMP (s)	2 908€ 3 000€ 1 500€ 2 500€	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.
2	UFR Sciences	M2P2 UMR 7340	MOULIN Philippe	<p>Projet APINOV: APplications Innovantes pour prévenir la contamination des huîtres par les NORoVirus</p> <p>Ce projet comprend 4 objectifs opérationnels qui répondent à des enjeux majeurs pour l'ostréiculture et repose sur des méthodes innovantes expérimentées en conditions réelles, sur un bassin conchylicole atelier : la rivière de Crac'h dans le Morbihan. L'expérimentation en site atelier doit permettre la démonstration d'un concept transposable à plus grande échelle. Aussi le projet prévoit une dissémination des connaissances acquises (actions de communication, dissémination, guides de bonnes pratiques). Le M2P2 va participer à ce projet via son équipe Procédés Membranaires (EPM).</p>	FEAMP	124 577,74 €	728 460,92 €	FEAMP	124 577,74 €	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

N°	Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €		Avis de la Commission de la Recherche du 4 juillet 2019
3	UFR Sciences	M2P2 UMR 7340	MOULIN Philippe	<p>Projet SOAP : Sécurisation des écloséries Conchylicoles par le couplage des procédés</p> <p>Les objectifs du projet sont de répondre aux attentes des écloséries conchylicoles sur la sécurisation de ses élevages via le développement d'un procédé hybride innovant de traitement de l'eau de mer qui fera l'objet d'un transfert de technologie. Il s'agira d'étudier l'impact et les performances de deux couplages de procédés en vue de la désinfection et de la décontamination chimique de l'eau de mer en amont d'élevages conchylicoles. Une étude sera réalisée pour mieux appréhender/quantifier les manques des procédés actuels en termes de performances et génération de sous-produits. Les effets des systèmes actuels de désinfection mis en œuvre dans les écloséries conchylicoles, en particulier l'irradiation UV qui peut conduire à la formation de métabolites toxiques en présence de micropolluants organiques, seront étudiés. Un procédé innovant associant charbon actif et procédés membranaires, ne générant pas de sous-produits, sera développé. Si l'étude sera menée sur les deux procédés de désinfection et décontamination, c'est le procédé dans sa globalité qui sera évalué en conditions contrôlées afin de pouvoir maîtriser les paramètres d'entrée et les paramètres opératoires puis transférer sur les sites des deux partenaires socio-économiques afin d'évaluer les performances en fonction de la variabilité des eaux.</p> <p>La finalité de ce projet est le transfert de technologie vers le monde socio-économique avec la mise en œuvre d'un procédé optimal de désinfection / décontamination au sein de deux écloséries, partenaires du projet.</p>	FEAMP	746 386,89 €	1 243 978,14 €	FEAMP CPN Ressources privées	746 386,89 248 795,63 248 795,63	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Point V-a Demandes de Dispense de Master 2

N°	Nom / Prénom	École doctorale	Laboratoire d'accueil	Directeur Thèse	Intitulé de la Thèse	Observations	Avis de la CR du 4 juillet 2019
1	MEHIROU ZOUGGAR Aïcha	251	IMBE UMR 7263	Anne CHENUIL	Etude de la qualité de la biodiversité et du potentiel biotechnologique de la population de micro-organismes extrémophiles de la zone humide d'Ain Skhouana.		avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
2	POUGHON Léo	463	ISM UMR 7287	VIOLLET Stéphane SERRES Julien	Utilisation de la polarisation UV pour l'obtention d'un cap en automobile	CIFRE chez PSA N'a pas encore les résultats de sa dernière année d'ingénieur -résultats en octobre 2019	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
3	TELLES DO CASAL Mariana	250	ICR UMR 7273	BARBATTI Mario	Molecular dynamics and electronic structure simulations of photoexcited chromophores in the gas-phase and complex environments	sous réserve de l'obtention du diplôme en août 2019	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
4	VARUN Puthumana	353	M2P2 UMR 7340	JAEGGER Marc	Modeling T cell plasma membrane phase separation		avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
5	HAROUN Nicole	62	C2VN UMR_S 1263	LANDRIER Jean-François	Effet d'une restriction maternelle en vitamine D sur le métabolisme hépatique et le métabolisme du tissu adipeux brun de la descendance (modèle souris)		avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
6	BABY Athullya	352	CINaM UMR 7325	VIALLAT Annie	Quantitative analysis and simulation of fluid flows powered by cilia in vivo		avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
7	KHOURY Mario	352	IM2NP UMR 7334	BERBEZIER Isabelle	Optically-addressable spin qubits in silicon 28		avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
8	CEDENO Ruel	352	CINaM UMR 7325	VEESLER Stéphane	Physicochemical Understanding of Nucleation Kinetics towards Applications in Pharmaceutical Crystallization		avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

Point V-b Demandes de Convention de cotutelle de thèse

Commission de la Recherche du 4 juillet 2019

N°	Nom / Prénom	Partenaire de la cotutelle de thèse	Titre de la thèse	Ecole Doctorale	Directeur de thèse de l'université d'Aix-Marseille	Laboratoire de l'Université d'Aix-Marseille	Directeur de thèse de l'université partenaire	Laboratoire de l'université partenaire	Observations	Avis de la CR du 4 juillet 2019
1	BUTTIGIEC Emeline	Universität des Saarlandes Allemagne	Etude par microscopie intravitale non linéaire des composantes immunitaires et gliales dans un modèle murin de démyélinisation par intoxication oligodendrocytaire avec du LPC	62	DEBARBIEUX Franck	INT UMR 7289	KIRCHHOFF Franck	CIPMM	inscription en thèse en 2018-2019	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
2	FLORIANO Bruna	Universidade Federal do Paraná Brésil	L'élargissement du débat sur la précarité au Brésil: le défi de l'association des dimensions du travail et de l'emploi	355	LAMANTHE Annie BOUFFARTIGUE Paul	LEST UMR 7317	BRIDI Maria Aparecida da Cruz	Groupe d'Etude Travail et Société	inscription en thèse en 2017-2018 Autofinancement	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
3	TODOROVIC Snezana	Maastricht University Pays-Bas	Learning of speech motor sequences : role of the basal ganglia, cerebellum and the medial frontal cortex	356	RUNNQVIST Elin	LPL UMR 7309	KOTZ Sonja	Basic & Applied NeuroDynamics Laboratory	inscription en thèse en 2018-2019	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
4	EMAKOUA Alphonse	Université de Douala - Cameroun	Modèles probabilistes des épidémies en espace continu	184	CASTELL Fabienne	I2M UMR 7373	BOWONG TSAKOU Samuel	Laboratoire de mathématiques - informatique	inscription en thèse en 2018-2019	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
5	MEHIROU ZOUGGAR Aïcha	Université Oran I Ahmed Ben Bella Algérie	Etude de la qualité de la biodiversité et du potentiel biotechnique de la population de micro-organismes extrémophiles de la zone humide d'Aïn Skhouna	251	CHENUIL Anne	IMBE UMR 7263	LAMARA Sid-Ahmed Chawki	Département de biotechnologie; laboratoire Aquabior	inscription en thèse en 2019-2020	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
6	VASILEVSKAIA Daria	University of Melbourne Australie	La pollution du milieu marin par le plastique. Approche comparative en droit international, européen et comparé	67	MALJEAN-DUBOIS Sandrine	DICE UMR 7318	YOUNG Margaret	CREEL - Center for Resources, Energy and Environmental Law	inscription en thèse en 2018-2019	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
7	MASSIRI Abdellatif	Université Chouaib Doukkali - Maroc	La professionnalisation des enseignants stagiaires en formation qualifiante au CRMEF par les écrits professionnels: comparaison entre le récit de vie et le mémoire	356	DAVIN Fatima	ADEF EA 4671	MABROUR Abelouahad	LERIC	Dossier présenté en CR mai 2019 / ajourné pour compléments d'informations	avis défavorable à l'unanimité des membres présents ou représentés. Le dossier présenté ne convainc pas la Commission qui estime que le sujet ne correspond pas à ce que l'on attend d'une thèse (énumération de concepts sans articulation). L'apport de la cotutelle ne démontre pas que le projet s'inscrit dans la politique scientifique du laboratoire. Une codirection de thèse est recommandée.

Point V-c- Demandes d'avenant à une Convention de cotutelle de thèse

Commission de la Recherche du 4 juillet 2019

N°	Nom / Prénom	Partenaire de la cotutelle de thèse	Titre de la thèse	Objet de l'avenant	Ecole Doctorale	Directeur de thèse de l'université d'Aix-Marseille	Laboratoire de l'Université d'Aix-Marseille	Directeur de thèse de l'université partenaire	Laboratoire de l'université partenaire	Observations	Avis de la CR du 04/07/2019
1	LAI DAOUI Samira	Université Tahri Mohamed Bechar Algérie	Investigation sur les écoulements de matériaux granulaires dans un milieu confiné	N°1 Prolongation - 4ème année	353	AUSSILOUS Pascale	IUSTI UMR 7343	DJERMANE Mohammed	FIMAS		avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
2	ABOULHARIS Maria	Université Hassan II Casablanca Maroc	Estimation du flux de météorites dans le Sahara	Avenant n°3	251	ROCHETTE Pierre	CEREGE UMR 7330	CHENNAOUI Hasnaa	Géosciences appliquées à l'ingénierie de l'aménagement	le Maroc refuse l'avenant supplémentaire car la doctorante a dépassé les 6 ans auxquels elle a droit. Elle est néanmoins autorisée à soutenir.	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
3	MELETTI DE OLIVEIRA Gabriel	Brandenburgischen Technischen Universität (BTU) Cottbus-Senftenberg Allemagne	Numerical and experimental investigations on stratified rotational instabilities	N°1 Prolongation - 4ème année	353	VIAZZO Stéphane	M2P2 UMR 7340	HARLANDER Uwe	Arbeitsgebietes Aerodynamik und Strömungstehe		avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
4	CHAPTAL Mathieu	Université de Genève Suisse	De la révolution de Genève de 1782 au ministère des finances de la France: Etienne Clavière ou penser le républicanisme dans la société	N°1 Prolongation - 4ème année + changement directeur thèse côté suisse	67	GASPARINI Eric BRUSCHI Christian	CERHIIP EA 2186	KELLER Alexis	Département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques de la faculté de droit		avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
5	KANDJI Amadou Dramé	Université de Genève Suisse	L'appréhension internationale de l'asile: de Fridtjof NANSEN jusqu'à la Convention de Genève de 1951	N°1 Prolongation - 4ème année + changement directeur thèse côté suisse	67	GASPARINI Eric BRUSCHI Christian	CERHIIP EA 2186	LEVRAT Nicolas	Département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques de la faculté de droit		avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

Point V-e-Direction ou Codirection de thèse sans HDR pour des MCF, CR ou personnels assimilés

Commission de la Recherche du 4 juillet 2019

N°	Nom / Prénom	Titre de la thèse	Ecole Doctorale	Directeur de thèse de l'université d'Aix-Marseille	Laboratoire de l'Université d'Aix-Marseille	Nom du codirecteur de la Thèse	Laboratoire ou université du codirecteur	Avis de la CR du 4 juillet 2019
1	FLOQUET Marie	L'innovation au cœur des stratégies d'adaptation: évolution architecturale de l'habitat cycladique du Néolithique Final à la fin du Bronze Ancien	355	ORGEOLET Raphaël MCF AMU	CCJ UMR 7299			avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés. Pour mémoire, l'article 9 de la Charte du doctorant approuvée par le Conseil d'Administration du 23 janvier 2018, n'autorise une dérogation ponctuelle pour une direction de thèse sans HDR que pour une seule thèse.
2	MAZZI Samuele	L'impact des particules rapides sur la micro- turbulence dans les plasmas chauds de fusion magnétique et la transition aux modes MHD	352	BENKADDA Sadruddin Mohamed DR CNRS	PIIM UMR 7345	ZARZOSO FERNANDEZ David CR CNRS	PIIM UMR 7345	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.
3	AGARWAL Shubham	Nouvelles méthodes en résonance magnétique nucléaire pour l'analyse structurale de matériaux fonctionnels en abondance isotopique naturelle	250	THUREAU Pierre MCF HDR	ICR UMR 7273	MOLLICA Giulia CR CNRS	ICR UMR 7273	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Point V-f - Dérogation rapporteur de thèse sans HDR

Commission de la Recherche du 4 juillet 2019

N°	Nom / Prénom	Titre de la thèse	Ecole Doctorale	Directeurs de thèse de l'université d'Aix-Marseille	Laboratoire de l'Université d'Aix-Marseille	Nom du rapporteur non HDR de la thèse	Laboratoire ou université du rapporteur	Avis de la CR du 4 juillet 2019
1	GARCIA CERVANTES Elias	Analyse des essais PHENIX et SUPERPHENIX avec le formulaire APOLLO3-RNR en vue de l'évaluation neutronique d'ASTRID : estimation des biais et incertitudes associées aux différentes caractéristiques du coeur.	352	RIMPAULT Gérald	CEA Cadarache	MIKITYUK Konstantin	Maitre d'enseignement et de recherche à l'EPFL Lausanne; Suisse	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.
2	BHAT Siddharth	Conception et caractérisation dans la technologie CMOS épuisée pour détecteur de physique des particules.	352	BARBERO Marlon	CPM UMR 7346	RIEDLER Petra	Senior Physicist CERN Geneve; Suisse	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.
3	JOLY Julie	Simulation de l'interaction entre les ions du plasma et l'onde à fréquence cyclotronique avec les codes EVE et SPOT	352	IMBEAUX Frédéric	CEA Cadarache	VAN EESTER Dirk	Spécialiste ICRH Ecole Royale Militaire de Bruxelles	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.